

**PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 10 JUIN 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 10 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la Mairie de Grauves sous la présidence de Mr JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune.

**Présents** : Mr HUBERT Cyril, Mr RONDEAUX Éric, Mr JOURNE Jean-Pierre, Mr JOLY Pascal, Mr HONTOY Michel, Mr GAUCHER Jérôme, Mme LEMAIRE Caroline, Mme THUVENIN Angélique, Mme DOMINÉ Leslie, Mme LAPLAIGE Carole, Mr VALK Benoît, Mr BAUCHET Jean-Marie, Mr MONTUSCHI Stéphane, Mme LEBRUN Jany

**Absente excusée** : Mme LANGUIN Alicia donne pouvoir à Mr JOURNÉ Jean-Pierre

**Secrétaire de séance** : Mme DOMINÉ Leslie

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2026 est approuvé à l'unanimité par les membres présents. Le Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour concernant la nomination des membres de la commission communale des impôts directs (CCID). **Adopté à l'unanimité.**

**N° 19/2026 – NOMINATION DES REPRESENTANTS DES COMMISSIONS INTER-COMMUNALES**

Le conseil municipal, **DECIDE de désigner les membres du conseil** qui siègeront dans les différentes commissions intercommunales suivantes :

- **COMMISSION EAU ET ASSAINISSEMENT**
  - Titulaire : Mr JOURNÉ Jean-Pierre
  - Suppléant : Mr RONDEAUX Eric
- **COMMISSION POLITIQUE DES DECHETS, DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE, DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE L'ENVIRONNEMENT**
  - Titulaire : Mr MONTUSCHI Stéphane
  - Suppléant : Mme LANGUIN Alicia
- **COMMISSION ECONOMIE, TOURISME, ANIMATION DU TERRITOIRE ET GESTION DES GRANDS EVENEMENTS (MILLESIMUM)**
  - Titulaire : Mr MONTUSCHI Stéphane
  - Suppléant : Mme LAPLAIGE Carole
- **COMMISSION TRANSPORTS, MOBILITES, VOIRIE (dont TRANSPORTS SCOLAIRES)**
  - Titulaire : Mr JOURNÉ Jean-Pierre
  - Suppléant : Mr HUBERT Cyril
- **COMMISSION EDUCATION/SANTE/COHESION SOCIALE**
  - Titulaire : Mme LEMAIRE Caroline
  - Suppléant : Mme LANGUIN Alicia
- **COMMISSION ESPACES AQUATIQUES**
  - Titulaire : Mme GUERLET Leslie
  - Suppléant : Mme THUVENIN Angélique
- **COMMISSION AMENAGEMENT, STRATEGIE FONCIERE ET EQUILIBRE TERRITORIAL**
  - Titulaire : Mme RONDEAUX Eric
  - Suppléant : Mr VALK Benoît

- COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLET) (1 TITULAIRE + 1 SUPPLEANT)
  - Titulaire : Mr JOURNÉ Jean-Pierre
  - Suppléant : Mr VALK Benoît

**Adopté à l'unanimité.**

## **N° 20/2026 – REPARTITION DES EXCEDENTS DE RECETTE PAR LE SYNDICAT DE LA FORET INDIVIS CUIS/GRAUVES**

Monsieur le Maire fait part que Monsieur MINET Patrice, Président du Syndicat de la Forêt indivise Cuis/Grauves a rappelé l'article 4 des statuts du Syndicat : « En application du Code Général de Collectivités Territoriales, la quote-part de chaque commune dans la répartition des revenus nets ainsi que, leur contribution aux dépenses de la Commission Syndicale, est fixée comme suit, soit Cuis 1/2 et Grauves 1/2 ».

Il fait part aussi que, lors de sa dernière réunion, le Conseil Syndical a voté à l'unanimité de reverser à la commune de Grauves, la somme de vingt mille euros (20 000,00€).

Après discussion, le Conseil Municipal **ACCEPTE** à l'unanimité le versement de la somme de vingt mille euros, issue de la vente de bois.

**Adopté à l'unanimité.**

## **N° 21/2026 – MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE SCOLAIRE DES TROIS COTEAUX**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, les nouveaux statuts du Syndicat Mixte Scolaire des Trois Côteaux qui ont été présentés et approuvés le 11 mai 2026 lors de la dernière réunion du Syndicat.

Le Syndicat Mixte Scolaire des Trois Côteaux (SMS3C) regroupe les communes de Chavot-Courcourt, Grauves, Mancy, Monthelon et la Communauté d'Agglomération Epernay Côteaux et Plaine de Champagne (CAEPC) pour les communes de Morangis et de Moslins.

Le Syndicat est en charge de la gestion du Groupement Scolaire des Trois Côteaux, à Grauves.

Après lecture des nouveaux statuts, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **d'APPROUVER les nouveaux statuts du syndicat mixte scolaire des trois côteaux**, annexés à la présente délibération.

**Adopté à l'unanimité**

## **N° 22/2026 – PROPOSITION DE COMMISSAIRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)**

*Conformément au 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts, une CCID doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée du Maire (Président de la commission), de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la CCID est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.*

Après délibération, le conseil Municipal, **PROPOSE** :

|                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| 01 – Mr HUBERT Cyril        | 13 – Mr MONTUSCHI Stéphane |
| 02 – Mme LEMAIRE Caroline   | 14 – Mr BAUCHET Jean-Marie |
| 03 – Mr RONDEAUX Eric       | 15 – Mr DAMBRON Cyril      |
| 04 – Mr HONTOY Michel       | 16 – Mr LUTZ Quentin       |
| 05 – Mme LEBRUN Jany        | 17 – Mr PERCHAT Maxime     |
| 06 – Mr JOLY Pascal         | 18 – Mr MIGNON Steve       |
| 07 – Mr GAUCHER Jérôme      | 19 – Mr BAUCHET Alain      |
| 08 – Mme THUVENIN Angélique | 20 – Mr MAUBECHE Fabrice   |
| 09 – Mme GUERLET Leslie     | 21 – M                     |
| 10 - Mme LAPLAIGE Carole    | 22 – M                     |
| 11 – Mr VALK Benoît         | 23 – M                     |
| 12 – Mme LANGUIN Alicia     | 24 – M                     |

**Adopté à l'unanimité.**

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Commission CLE : Suite au renouvellement de l'équipe municipale, il convient de recomposer les commissions de contrôle des listes électorales (CCLE). La commission doit être composée de 5 conseillers municipaux désignés comme suit : Trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu, lors du dernier renouvellement, le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau et deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu, lors du dernier renouvellement, le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau. Il appartient donc au Maire de désigner les membres et de transmettre la liste au Préfet. Il a été donc désigné :

| <u>Intitulé de la liste majoritaire :</u> | <b>Votre Village, Notre Engagement,</b>  |
|-------------------------------------------|------------------------------------------|
| Conseiller municipal                      | HONTOY Michel                            |
| Conseillère municipale                    | LE BRUN Jany                             |
| Conseiller municipal                      | JOLY Pascal                              |
| <u>Intitulé de la seconde liste :</u>     | <b>Une équipe, Un Village, Un Avenir</b> |
| Conseiller municipal                      | MONTUSCHI Stéphane                       |
| Conseiller municipal                      | BAUCHET Jean-Marie                       |

⇒ Cyril HUBERT informe le conseil sur l'avancement des préparatifs de la fête patronale. Le devis des structures gonflables s'élève à 728€ ttc, l'accès sera offert aux enfants.

Un rendez-vous est fixé le dimanche à 9h00 pour l'installation du matériel (tables, chaises, tonnelles, ...).

⇒ 14 juillet : un devis a été demandé pour l'organisation de la Rondelle. Une réunion sera prochainement organisée pour les préparatifs du 14 juillet.

⇒ Prochaine réunion du Comité des fêtes, le lundi 15 juin 2026 à 19h00.

⇒ Le Maire informe le conseil qu'une relance a été faite auprès de France Travail et du Centre de Gestion pour le recrutement d'un agent communal en prévision du départ en retraite d'un agent technique.

⇒ Le Maire informe le conseil du montant excessif des réparations sur le gros matériel technique (factures MEV de 2785.48€ et 607.61€, reçues dernièrement en plus des factures régulières d'entretien).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Le Maire,  
Jean-Pierre JOURNÉ

Le secrétaire de séance,  
Leslie DOMINÉ